



REGLEMENT 2018

AMATEUR GOLD CHALLENGE CCE - FFE



Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur et FEI en vigueur.

La FFE a pour objectifs de valoriser les concours nationaux Amateur Elite, As Jeunes Elite et Internationaux 1* en France et de faire émerger les meilleurs cavaliers de la division Amateur.

Pour cela, la FFE propose un challenge sportif labellisé qui s'appuie sur le savoir faire des organisateurs : l'« **Amateur Gold Challenge CCE – FFE** ».

I. GENERALITES

L'Amateur Gold Challenge CCE – FFE se déroule sur les concours Amateur Elite, As Jeunes Elite et concours internationaux 1* en France avec une finale où les 20 meilleurs cavaliers Amateur français du challenge participeront.

- L'Amateur Gold Challenge CCE – FFE se déroule sur les concours nationaux Amateur Elite, As Jeunes Elite et les concours internationaux CIC et CCI1* français, conformément à la classification FEI (attention modification réglementaire FEI 2018 – CI1*/CI2*).
- Une finale est organisée à Chaumont en Vexin du 1^{er} au 3 juin 2018.
- Le classement général prend en compte les performances « couple », les coefficients appliqués aux épreuves sont ceux du classement permanent.
- La participation d'un cavalier à l'une des épreuves du challenge vaut acceptation du présent règlement.

II. ENGAGEMENTS

Les engagements pour chaque épreuve de l'Amateur Gold Challenge CCE – FFE doivent se faire via FFEcompét.

Pour participer aux épreuves du challenge, les cavaliers doivent être titulaires d'une LFC Amateur et être âgés de 14 ans minimum.

III. CLASSEMENT DU CHALLENGE

Le classement général prend en compte les performances réalisées par couple dans les épreuves Amateur Elite, As Jeunes Elite, CIC1* et CCI1* en France (attention modification réglementaire FEI 2018 – CI1*/CI2*). Les coefficients appliqués à ces épreuves sont ceux du classement permanent.

Pour prétendre figurer au classement général, le cavalier doit :

- être titulaire d'une LFC Amateur,
- être âgé de 14 ans minimum.

Seuls les **8 meilleurs classements** de chaque couple français sur les épreuves du challenge sont comptabilisés pour le classement général.

En cas d'égalité et pour départager les ex æquo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places obtenues sera pris en compte.

IV. FINALE DU CHALLENGE

Les 20 meilleurs cavaliers du classement général sont autorisés à participer à la finale. Un cavalier peut participer avec un seul cheval.

En cas de désistement d'un cavalier ou de cavaliers figurant plusieurs fois dans les 20 premiers, le cavalier suivant au classement général ayant effectué sa demande de participation est autorisé à prendre part à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre de 20 cavaliers participant à la finale.

En cas d'égalité et pour départager les ex æquo à la dernière place des qualifiés, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places et ainsi de suite, obtenues sera pris en compte.

V. CALENDRIER 2018

Toutes les épreuves Amateur Elite, As Jeunes Elite, CIC1* et CCI1* organisées en France du 14 mai 2017 au dimanche 13 mai 2018 sont prises en compte.

Finale du 1^{er} au 3 juin 2018 à Chaumont en Vexin.